

Déclarez vos heures DIF avant la fin de l'année pour augmenter votre cagnotte CPF !

Tous les salariés en poste avant le 31/12/2014 doivent impérativement se connecter ou se reconnecter avant le 30 Juin 2021 pour déclarer et valider leurs heures DIF : <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Si vous étiez salarié(e) avant le 31 décembre 2014, vous disposez peut-être encore de droits DIF (Droit Individuel à la Formation) reportables sur votre compte CPF (Compte Personnel de Formation) et pouvant aller jusqu'à 120 heures de formation !

Ces heures acquises au titre du DIF peuvent encore être utilisées pour financer une formation via le CPF, à condition de les saisir avant le 30 Juin 2021 et de joindre son justificatif en ligne (nouvelle procédure depuis le 21 Novembre 2019 avec le lancement de l'Appli CPF), directement en ligne sur votre compte formation.

Où trouver votre solde d'heures de DIF ?

Vous trouverez votre solde d'heures DIF sur un justificatif :

- Votre bulletin de salaire de décembre 2014 ou janvier 2015
- Une attestation de droits au DIF fournie par votre employeur
- Votre dernier certificat de travail

Comment saisir et valider votre solde d'heures de DIF ?

Les heures DIF sont converties au taux de 15€ de l'heure (taux fixé par décret) :

- Saisir un montant arrondi à l'unité supérieure
- **Télécharger votre justificatif en ligne (vous devez avoir ce document au format PDF ou JPEG)**
- Enregistrez votre solde, celui est automatiquement crédité sur votre compte en euros

Comment se connecter sur votre compte épargne formation ?

Vous utilisez un PC : <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Vous utilisez un smartphone : Télécharger l'appli #MonCompteFormation :

Choisissez votre appli :

- AppleStore : <http://ow.ly/Mpl950xhapP>
- PlayStore : <http://ow.ly/JuYW50xhapO>

Plus d'infos sur le DIF ou le CPF ou Mon compte formation sur le site d'informations : <https://utiliser-dif-cpf.fr/>

Interlocuteur : Jérôme Molina : Responsable Pédagogique

ACCOFORM – Accompagnement – Conseil – Formation – SARL au capital de 90 000 €
- SIRET : 802 963 751 000 28 – N° d'enregistrement d'activité formation : 82380442138 –
- Code APE 7022Z - N° de TVA Intracommunautaire FR55802963751 –

Domaine d'entreprises Parc Technologique - 29 Rue Condorcet Allée 7012 - 38090 Villefontaine Tél. 04 74 94 70 90

Accueil téléphonique de 8h00 à 18h00 - Accueil sur rendez-vous

Web : www.acco-form.fr E-Mail : contact@acco-form.fr